



## **Bilan des actions**

**Année 2004**

Chantier : Tissu Minier .....	3
Chantier : Trame verte .....	6
Chantier : grands projets.....	8
Chantier : Santé .....	10
Chantier : Séquelles minières.....	13
La Conférence Permanente du Bassin Minier .....	15
Chantier : Transports – Mobilité.....	19
Chantier : Développement économique.....	21
Démarche INTERREG sur la Fosse 9-9 BIS.....	23
Chantier : Patrimoine .....	25
Chantier : R.E.S.C.U.E .....	29

# Chantier : Tissu Minier

## **1 - TACHES REALISEES EN 2004**

### **1-1- l'assistance aux démarches « amont » :**

- L'appui des financeurs pour les démarches suivantes :
  - **La préparation de la programmation des crédits « Requalification – Environnement » en 2004**

La mission est intervenue en appui technique de l'Etat, de la Région et des Départements dans l'élaboration du programme 2004. Celui-ci a été bâti en associant de manière étroite les agglomérations à la définition et la validation de leurs priorités.
  - **L'élaboration du programme triennal Girzom VRD 2004-2006 sur les cités minières en partenariat avec les agglomérations**

La mission est intervenue en appui technique de l'Etat et de la Région dans la préparation et l'élaboration des programmes triennaux Girzom VRD sur l'ensemble des groupes locaux. Ces programmes ont été bâtis en concertation avec les services des agglomérations, de l'ACM et de la Soginorpa.
  - **L'animation technique de la commission régionale d'évaluation des dossiers « Girzom »**

La mission assure la fonction de rapporteur technique sur les dossiers de rénovation de cités minières présentés à la commission régionale en raison de leur coût au mètre linéaire supérieur à 1.200 € TTC (plafond fixé en groupe régional Girzom de décembre 2003). Pour mener à bien ce travail, la mission se fonde sur les conclusions des rapports d'analyse menés par un cabinet d'expertise indépendant et missionné par ladite commission.
- L'appui à la prise en compte des enjeux de l'habitat minier :
  - **à l'échelle régionale**

Sur la base d'une série de propositions d'intervention sur le logement élaborée en 2003, la mission, en partenariat avec la Soginorpa, a poursuivi les discussions techniques avec les services de la Région dans l'optique d'aboutir à la mise en place d'une politique spécifique dans ce domaine par l'institution régionale. Ces propositions sont principalement axées sur la résidentialisation des logements et leur mise en valeur.
  - **dans les démarches d'agglomération et d'arrondissement**

La mission a été appelée en appui à l'élaboration de certaines démarches d'agglomération (programmes locaux de l'habitat d'Artois Comm., de Lens-Liévin / Hénin-Carvin, de la CAD, de la CCED et de la CAPH) et d'arrondissement (SCOT du Douaisis et du Béthunois notamment).

-  **dans les démarches de renouvellement urbain**

Suite à un travail partenarial engagé en 2003 dans le domaine du renouvellement urbain, la Mission et l'IREV ont organisé une journée de rencontre sur le thème du renouvellement urbain en territoires miniers le 29 juin à Lens. Cette journée, qui a rassemblé plus de 250 acteurs et décideurs régionaux et nationaux, était organisée autour de trois grands thèmes ; les spécificités des territoires miniers au regard des enjeux de renouvellement urbain, les conditions de mise en oeuvre des projets et le positionnement de l'ANAH et de l'ANRU dans le renouvellement urbain du bassin minier Nord Pas-de-Calais

Par ailleurs, la mission s'est fortement impliquée dans le projet de renouvellement urbain de la commune de Pecquencourt, dossier pilote pour le bassin minier en terme d'éligibilité du patrimoine de la Soginorpa à l'ANRU. Ce dossier a été présenté en octobre 2004 au comité de programmation de l'ANRU qui l'a validé. La convention financière, en cours d'élaboration, devrait être signée pour la fin 2004.

-  **sur des thématiques précises**

Dans le cadre de ses travaux sur les thématiques « habitat et santé », la mission a engagé une réflexion sur le vieillissement de la population dans le bassin minier. Cette réflexion s'inscrit dans la perspective de mettre en oeuvre une démarche ciblée sur le parc minier en tenant compte de ses particularités (population âgée – caractéristiques des logements – statut des occupants – etc.).

**1-2- l'assistance aux démarches « aval » :**

•  **La poursuite de la démarche de promotion et de sensibilisation de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre sur les techniques alternatives de gestion des eaux pluviales dans les cités minières.**

La mission a apporté son appui sur un certain nombre d'opérations de rénovation de cités minières avec le même souci d'améliorer l'image en optimisant les coûts d'intervention, dans un souci de prise en compte du développement durable.

•  **L'engagement d'une démarche de promotion et de sensibilisation de la maîtrise d'ouvrage à la Haute Qualité Environnementale**

La mission a organisé, en partenariat avec l'Agence d'Urbanisme de Lille Métropole, le 23 septembre 2004 une journée de visites d'opérations exemplaires dans le domaine de la construction de bâtiments à usage d'habitation, de locaux d'activités ou d'équipements publics dans le bassin minier et sur la métropole lilloise.

•  **La poursuite de l'appui technique apporté aux collectivités locales dans leurs réflexions urbaines et sociales**

La mission accompagne les communes dans leurs démarches opérationnelles de restructuration de cités minières dans un souci de renforcement de l'attractivité résidentielle et de développement de la mixité sociale par une diversification de l'offre en logement.

## **2 - TACHES PREVISIONNELLES POUR 2005**

- **La capitalisation, la sensibilisation et la communication sur les acquis dégagés des sites expérimentaux (techniques alternatives – renouvellement urbain – etc.) ou démarches spécifiques,**
- L'engagement d'une réflexion sur la paupérisation des cités minières,
- La poursuite des réflexions sur des thématiques particulières ; le vieillissement de la population notamment.

# Chantier : Trame verte

## **1 - TACHES REALISEES EN 2004**

### **1.1 Mise en œuvre du schéma Trame Verte : étude pôles et boucles**

Les communautés d'agglomération (voire parfois les communes) ont engagé sur la base du schéma de trame verte des études visant soit à affiner localement le schéma (Artois-com, CCED), soit à étudier la faisabilité des liaisons (CAHC, CCED, CAD), soit encore à développer des programmes de reconversion durable des anciennes friches minières (CALL, CAHC, CCED, CAPH, CAVM)

La Mission est intervenue dans la rédaction des cahiers des charges, souvent comme rédacteur initial, a participé au choix des prestataires et à l'animation des comités de pilotages, à des degrés divers selon l'implication et les compétences disponibles au sein des territoires. Elle a par exemple affiné le travail de hiérarchisation et de phasage pour les boucles 11 (CAHC) et 18 (CALL). Elle a aussi parfois travaillé directement sur l'élaboration de pré-programmes. Elle a enfin travaillé pour le Conseil général du Pas de Calais dans le cadre de la définition du tracé d'un GR de Pays « Bassin Minier ».

Parmi les grands sites sur lesquels des démarches sont en cours, citons le Val de Souchez, le secteur des coques de Drocourt, le terril de Rieulay, la lisière forestière de Raismes, le site de Chabaud-Latour.

Dans le cadre de l'étude « Véloroute Voie Verte » reliant Dourges à Maubeuge, sous maîtrise d'ouvrage de la Mission, les bureaux d'étude *ALTERMODAL* et *BIOTOPE* viennent d'achever une phase de l'étude qui consistait à réaliser le repérage de terrain, l'expertise environnementale et la concertation technique avec les partenaires locaux du projet. Cette étape permet de disposer aujourd'hui d'une proposition de tracé. Afin de présenter les différents scénarios envisagés un comité de pilotage sera organisé en décembre.

### **1.2 Mise en œuvre du schéma Trame Verte : groupe de travail signalétique**

Dans le cadre de ses réflexions sur la mise en oeuvre de la Trame Verte, la Mission a mis en place des groupes de travail visant à définir une signalisation "harmonisée" de la Trame Verte du Bassin Minier. Ces ateliers ont permis d'échanger avec les différents partenaires sur les thématiques suivantes :

- "Itinéraires de la culture industrielle" : en articulation avec BMU
- "Réglementations et hiérarchisation des signalétiques" : Présentation des règles et des instruments mis en place par les CG, travail sur la prise en compte des dynamiques des territoires
- "Trame Verte Régionale : quel langage commun ?" : Travail sur la définition de "RIS Trame Verte"
- "Entretien et maintenance de la signalisation : recueil des bonnes pratiques" : Echanges d'expériences

### **1.3 La gestion de la trame verte**

Au cœur des préoccupations quant à l'avenir de la trame verte, la gestion de ces grands espaces fait appel à la fois à une capacité organisationnelle, technique et financière. Si la mission n'a pas pour vocation de gérer la trame verte, son rôle en amont consiste en une démarche d'information et de sensibilisation. A ce titre, elle a œuvré dans trois domaines. D'abord pour le rapprochement des acteurs, en facilitant les rencontres, à l'instar de cette réunion organisée avec le syndicat mixte de l'espace naturel de Lille Métropole . Elle a aussi élaboré un guide de la gestion différenciée pour sensibiliser les acteurs à ces modalités particulières de gestion des espaces en fonction de leur usage et des attendus en matière de paysage, de biodiversité et de fréquentation. Enfin, elle est membre actif du groupe de suivi dit « terril SA », au sein de l'EPF, lieu où sont abordées de nombreuses questions relatives à la gestion de la trame verte.

## **2 - PERSPECTIVES 2005**

Parallèlement à la poursuite des missions de conseils dans les démarches opérationnelles, la mission souhaite engager en 2005, trois opérations importantes :

- Une étude sur la valorisation des espaces symboliques du bassin minier, notamment des terrils.
- La préparation d'un raid en 2006, dans le cadre de la valorisation de la trame verte
- synthèse des ateliers « signalétique », présentation des expériences et proposition de scénarios

# Chantier : grands projets

## **1 - TACHES REALISEES EN 2004**

### **1.1 Sites de la mémoire**

L'année 2004 aura été celle du lancement de la démarche de marchés de définition sur le site du 9-9 bis. En appui technique de la CAHC, la mission a contribué à la rédaction du cahier des charges préalable à la consultation des équipes, à l'examen des candidatures (29) et à la sélection des équipes (6) aptes à déposer une offre, à l'analyse technique des offres préalable à la sélection des équipes (3) et enfin à l'animation des comités de pilotage. Cette démarche aboutira au second semestre 2005 à l'élection d'un projet lauréat. Elle s'appuie sur trois phases :

1. Réflexion collective, avec les trois équipes, sur les pistes programmatiques
2. Etablissement du programme par le maître d'ouvrage, assisté du comité de pilotage
3. Remise d'un projet par chacune des équipes.

Parallèlement, la mission, la CAHC et la ville de Oignies ont déposé un dossier de demande de subvention au titre du programme INTERREG IIIA, dans le cadre de la mesure 9 « pour la promotion de environnement de qualité ». Cette demande a été retenue lors du comité de pilotage

### **1.2 Projets urbains**

La Mission Bassin Minier est fortement impliquée dans le pilotage du dossier Sainte-Henriette. Son rôle est ingrat puisqu'il s'agit dans ce dossier extrêmement complexe de prévenir les risques de dérives. La mission intervient ainsi tout particulièrement sur l'affinage du programme et la validation des choix urbanistiques, dans une perspective de pérennisation des éléments de programme liés aux loisirs et de qualification de l'image urbaine du projet. Elle joue également un rôle de conseil auprès des financeurs.

### **1.3 Projets Trame verte**

A la suite de la réflexion engagée, à la demande de la MBM et de la CAHC, par le Master de l'Ecole des Ponts sur le site de la cokerie de Drocourt, la Communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin a choisi de programmer sur le site, étendu aux terrils 205, 101 et 84, un grand parc paysager, se déclinant autour des trois axes suivants : protection-valorisation de la biodiversité, pratiques sport et loisirs de plein air, jardins thématiques. La Mission Bassin Minier a contribué à la construction d'un langage commun en matière d'ambition paysagère et a élaboré le cahier des charges sur la base duquel la CAHC a lancé un concours de maîtrise d'œuvre. La Mission a également favorisé l'inscription de la CAHC dans la 8<sup>ème</sup> session du concours European, afin de réfléchir sur le traitement des franges du futur parc et à la fois permettre son inscription spatiale et profiter de son image pour valoriser le foncier périphérique. Au cœur de la réflexion figure la question de l'évolution de l'habitat tant dans un souci de mixité sociale que des formes architecturales.

## **2 - Perspectives 2005**

2005 verra l'aboutissement des démarches engagées sur le 9-9 bis et sur le site des cokes de Drocourt en terme de réflexion programmatique et de conception. Le travail de la mission relèvera alors plutôt d'un travail d'interface avec les partenaires du projet pour accompagner la collectivité dans le travail de mise en œuvre des propositions.

# Chantier : Santé

## I<sup>ER</sup> AXE : Prévention et promotion de la santé

### 1) Assistance technique aux Programmes Territoriaux de Santé

Depuis 2002, la Mission participe à l'ensemble des 4 **Programmes Territoriaux de Santé** des arrondissements du Nord (Douaisis et Valenciennois) et du Pas de Calais concernés (Béthunois et Lenois).

En 2004, les PTS sont entrés dans une **phase opérationnelle** d'instruction des dossiers de projets locaux. A cette situation correspond un besoin d'outils d'observation fine des acteurs locaux, dans un contexte de montée en charge des PTS.

**En 2004, la Mission a expérimenté puis généralisé aux 2 P.T.S. du Pas-de-Calais (Hénin-Lens//Béthunois-Bruaysis) l'élaboration d'un tableau de bord qu'elle a co-produit avec les 2 coordonnateurs des P.T.S.**

Cet outil statistique s'accompagne d'une représentation cartographique fine faisant état :

- ▶ du nombre des projets locaux présentés aux appels à projets déjà échus dans le cadre de toutes les thématiques des PRS, des projets retenus pour financement, de l'origine et de la nature des porteurs de projet,
- ▶ des causes de mortalité pour les différents arrondissements.

En ayant à leur disposition de tels outils, lors des A.G. des PTS les 21 et 26 octobre derniers, les coordonnateurs ont pu ainsi montrer les points forts et les points faibles en matière de projets et définir stratégiquement les efforts particuliers à mener en direction d'une cible (porteur de projet manquant ou à stimuler). Cet outil se révèle crucial dans une **logique de territorialisation** des actions de prévention et complète le dispositif d'observation de l'ORS pour les PRS (ex : Moniteur des PRS).

⇒ **En 2005**, la Mission réunira les 4 coordonnateurs des 4 P.T.S du Bassin Minier (incluant les arrondissements de Douai et de Valenciennes) afin de recenser leurs besoins et créer une dynamique transversale.

⇒ **En 2005**, la Mission engagera la production d'autres outils cartographiques à partir du traitement des nouvelles données territorialisées qu'elle obtiendra grâce à sa **convention d'échange de données avec l'URCAM Nord-Pas de Calais** couvrant 3 thématiques stratégiques (offre de soins ; accès aux soins ; état de santé).

### 2) Alcoologie (cf. fiche CPBM)

## II<sup>EME</sup> AXE : Programme Régional d'Action en Santé et Environnement

Dans le cadre du groupe de suivi technique régional du PRASE, la Mission poursuivra son **rôle d'analyse et d'instruction** des projets « habitat-intoxications au monoxyde de carbone ».

### **III<sup>EME</sup> AXE L'optimisation du patrimoine sanitaire et social de la sécurité sociale des mines**

#### **1) Organisation de la Commission «santé» de la Mission Bassin Minier**

Le 13 mai dernier, la Mission a réuni pour la première fois sa « Commission Santé », sous la forme d'une table ronde sur **l'avenir de l'offre sanitaire et sociale du régime minier**.

Dans un contexte où réflexions et antagonismes sur le devenir des œuvres du régime minier abondent, la Mission, dans son rôle d'outil technique neutre, avait pour objectif de faire converger les différents partenaires vers une analyse partagée des enjeux quantitatifs et qualitatifs liés aux œuvres du régime minier, dans le cadre de l'offre de soins globale du Bassin Minier et de fournir un outil concerté d'aide à la décision.

**Cette table ronde a réuni plus de 60 participants**, dont MM. Christian ROLLET, Directeur général de la CANSSM, Michel AUTES VP santé du Conseil Régional, Mohammed ABDELATIF, président de l'URCAM Nord-Pas de Calais, ce qui témoigne des nombreuses attentes de tous les partenaires : les collectivités (ACM, Conseil Régional et Conseil Général du Pas-de-Calais), l'Etat (SGAR, DRASS), le régime général (URCAM), le régime minier (CANSSM ; SSM du Nord et du Pas-de-Calais ; URSSM), les syndicats ont tous répondu présents.

Les objectifs de cette table ronde étaient les suivants :

**1) établir un état des lieux partagé**, alimenté par l'inventaire du patrimoine sanitaire et social des Mines réalisé par la MBM en 2003 et les résultats d'une **étude prospective**, financée par le Conseil Régional sur l'évolution des besoins et de l'offre de soins de la population du Bassin Minier aux échéances 2010 et 2020 au regard du vieillissement démographique, présentée par M. LACOSTE, directeur de l'O.R.S.

**2) définir un programme de travail commun autour de pistes stratégiques**, inscrit dans un calendrier précis : poursuite du diagnostic sur la qualité des soins rendus et du diagnostic « inter-régimes » (régime minier et régime général) s'appuyant sur une coopération entre MBM, ORS et URCAM.

#### **2) 2005 : la seconde phase de l'inventaire des oeuvres : le diagnostic qualitatif**

En coordination étroite avec les résultats de l'étude du Conseil Régional, et en partenariat avec la CANSSM (une réunion de la Mission - M. KAZMAREK VP santé de la Mission et l'ACM Nord-Pas de Calais - avec M. ROLLET aura lieu début 2005), la Mission pourra aller plus loin que l'observation stricte des bâtiments (contenue dans les classeurs II et III de l'inventaire).

En fonction des prises de position et stratégies développées par les acteurs du régime minier/général et des collectivités et de leur degré de partenariat, elle pourra collecter d'autres données quantitatives et qualitatives (surface des bâtiments, degré d'occupation, nature des équipements etc) sur les œuvres.

Après analyse, elle pourra croiser ces résultats avec les nouveaux besoins (sanitaires, sociaux, économiques, logement etc.) des acteurs locaux pouvant se

traduire par de nouvelles vocations (équipements ou services) à donner à ces sites et bâtir des scénarii d'évolution concertés.

*NB : cette nécessaire comparaison prendra appui sur la convention d'échange des données entre la Mission Bassin Minier et l'URCAM Nord-Pas de Calais, en cours d'élaboration.*

# Chantier : Séquelles minières

## **I – RAPPEL DU CONTEXTE GENERAL**

La fin d'exploitation du Bassin charbonnier Nord-Pas de Calais, organisé en 43 concessions minières ( 45 avec le secteur du Boulonnais ), aurait dû faire l'objet, à l'époque et pour chaque concession, de deux procédures successives : la déclaration d'arrêt de travaux miniers, puis la demande renonciation à concession, l'ensemble étant couramment désigné par le terme « sortie de concession ».

La première procédure d'arrêt de travaux miniers est juridiquement et techniquement la plus déterminante, car elle libère les sites miniers concernés de la police administrative spéciale des mines tout en mettant en œuvre les mesures compensatoires ou de surveillance/ prévention justifiées par toutes les conséquences de l'exploitation minière et de son arrêt.

La procédure de demande de renonciation à concession, a priori de nature plus administrative , permet cependant de revenir sur des aspects techniques qui n'auraient pas été complètement résolus lors du traitement du dossier d'arrêt de travaux miniers de la concession concernée.

En parallèle, la procédure dite de « proposition de transfert des installations hydrauliques », dont l'implantation a été rendue nécessaire pendant l'exploitation minière en raison l'impact des affaissements sur le réseau hydrographique, est également instruite. C'est notamment dans ce cadre que sont définies les dispositions de modernisation et de fiabilisation de ces installations et en particulier des Stations de Relèvement des Eaux (SRE).

Au delà de l'aspect administratif, Le chantier « Séquelles minières » s'attache donc en priorité, dans le cadre strict des procédures prévues par le code minier, à préserver les intérêts publics. D'une manière générale la mission constitue ainsi un appui technique et juridique aux différents partenaires de l'IRC et en particulier assiste les collectivités territoriales dans les négociations liées aux procédures, et joue le rôle d'interface auprès des communes et EPCI concernés .

Dans cet esprit et pour chaque concession , la mission effectue une analyse critique et constructive des projets de dossiers élaborés par CDF , participe activement aux débats techniques et juridiques au sein des instances de concertation (Conseil Scientifique), effectue une visite complète des sites miniers et organise des réunions d'explication et d'échange d'informations dans toutes les communes directement concernées ; les comptes rendus de ces réunions sont transmis à la DRIRE et à l'ACM.

## **II – BILAN 2004**

C'est dans ce contexte que s'est effectuée la poursuite de ce dossier « Séquelles minières », et ce en relation constante avec la DRIRE, Charbonnages de France, les associations des communes minières (ACM Nord-Pas de Calais et ACOM France), et les collectivités concernées.

Ont ainsi été instruits en 2004 :

-les dossiers d'arrêt de travaux miniers des concessions de : Liévin, Fresnes sur Escaut, Lens, Noeux les mines, Escaupont, Saint- Saulve et Vieux Condé ; ceux de Grenay, Thivencelle sont en cours d'instruction et ceux de Marles et Bruay Labuissière sont prévus en fin d'année.

-les dossiers de renonciation à concession de Bruille Saint Amand (renonciation directe) et ceux ,récemment objet d'une procédure d'arrêt, de Dourges, Ostricourt, Fléchinelle, Drocourt, Carvin et Escarpelle ; les dossiers de Douchy les mines, et d'Azincourt sont en cours d'instruction et celui de Château L'abbaye est prévu en fin d 'année.

## **III - BILAN GLOBAL ET PERSPECTIVES**

A la date de création de la Mission Bassin Minier:

- seules 2 concessions avaient fait l'objet des deux procédures (Ablain-Saint Nazaire et Beugin) ;
- 13 concessions avaient fait l'objet, sous réserve de vérification, de la seule procédure d'arrêt de travaux miniers ;
- l'instruction du dossier d'arrêt de travaux miniers de la concession de Dourges était en cours ;
- 27 concessions n'avaient fait l'objet d'aucune procédure .

Sur la période 2000/2004 ont été instruits :

- 20 dossiers d'arrêt de travaux ( +2 en cours et 3 prévus fin 2004)
- 10 dossiers de renonciation directe (+ 1 prévu fin 2004)
- 6 dossiers(+2 en cours) de renonciation, après que le dossier d'arrêt de travaux miniers ait été mené à terme.

Compte tenu de l'état d'avancement des procédures, resteront donc à traiter sur la période 2005-2006 :

- les 3 dossiers d'arrêt de travaux miniers restants: Cauchy La Tour, Ferfay et Odomez ;
- les 4 dossiers de renonciation directe à concession restants : Saint Aybert et Camblain –Chatelain et ( sur le secteur du Boulonnais) Fergues et Hardingham ;
- les 20 dossiers de renonciation pour les concessions, ayant fait l'objet depuis 2000,ou devant faire l'objet avant 2006, de la procédure préalable d'arrêt de travaux miniers.

# L a Conférence Permanente du Bassin Minier

## Contexte

2003 avait été une année de transition pour la Conférence Permanente du Bassin Minier, dans un contexte évolutif, marqué par la création de « l'association Bassin Minier UNESCO 2005 » et des Conseils de Développement du Bassin Minier.

**2004 a été celle du repositionnement de la Conférence.**

Le comité de pilotage de la CPBM du **17 février 2004** a réuni une trentaine de participants dont le Directeur Régional de l'Équipement, l'ensemble des présidents du Conseil de Développement du Bassin Minier et la chargée de mission dédiée au Conseil de Développement de Lille-Métropole.

Cette réunion de relance a permis de **vérifier la pertinence des nouvelles orientations** de la Conférence Permanente et de les **formaliser dans un programme de travail.**

La CPBM a été repositionnée sur deux axes principaux :

### **I. La CPBM, incubateur de projets**

Trois projets illustrent ce rôle joué par la Conférence :

#### **1-1) Groupe-projet « Alcoologie » : projet d'équipe mobile, spécialisée dans l'accompagnement des enfants de patients en difficulté avec l'alcool**

Suite à l'étude de faisabilité technique et financière, effectuée par le Bureau d'études Groupe MONTAIGNE sur le montage de l'équipe, la MBM a achevé le « round » des validations avec les administrations de tutelle, l'URCAM Nord-Pas de Calais, l'équipe des professionnels associés à l'élaboration du projet, le CH de Lens et l'AHNAC, lors du 1<sup>er</sup> semestre 2004. L'ensemble de ces acteurs ont globalement très bien accueilli le projet.

⇒ **Le second semestre 2004 est consacré à l'élaboration d'une fiche-projet qui sera déposée pour financement dans le cadre de l'appel à projets « PRS conduites de consommation à risque ».**

#### **1-2) Groupe-projet « Formation des guides du patrimoine minier » : projet de formation-action des agents de valorisation du patrimoine**

Les résultats du groupe-projet « Culture et tourisme : la formation des guides du patrimoine minier », mené par la Conférence en 2001 et 2002, trouvent un débouché concret : en effet, contactée par le Centre Régional de Ressources et d'Animation (C2RA), la Conférence sera associée au projet de **formation-action des agents de valorisation du patrimoine**, porté dans le cadre du Dispositif Local

d'Accompagnement (Etat, Caisse des Dépôts, Région) qui a pour vocation de développer de nouveaux gisements d'emplois de services d'utilité sociale.

La formation concernerait sur une durée de 12 mois un groupe stable composé de 8 à 12 participants. Des modules de formation visant l'acquisition de compétences techniques spécifiques seront ouverts à un public plus large (jusqu'à 20 participants, professionnels ou bénévoles).

Parallèlement à cette formation, une action collective sectorielle (sur les métiers de valorisation du patrimoine, leur pérennisation, leurs emplois), avec les employeurs pourrait être engagée en 2005.

### **1-3) Animation sur le vieillissement de la population**

Sous l'impulsion de la CPBM, le Conseil Régional a financé une étude prospective sur l'évolution des besoins et de l'offre de soins de la population du Bassin Minier aux échéances 2010 et 2020 au regard du vieillissement démographique, menée par *l'Observatoire Régional de Santé Nord - Pas de Calais*. Cette étude doit être publiée en novembre 2004.

Cette étude a permis d'alimenter le groupe de réflexion collective, suscité par le bureau d'études ORGECO et organisé par la Mission, pour confronter les approches des techniciens des agglomérations (dans le cadre des PLH) et les partenaires institutionnels intervenant dans la prise en charge du vieillissement. A l'issue de cette phase d'état des lieux, le groupe a dégagé l'idée de 8 sites-test pour mettre en perspective une démarche ciblée sur le parc minier.

⇒ **En 2005**, se fondant sur ce travail technique préparatoire, **la CPBM, avec l'appui technique de l'ORS et d'ORGECO, pourrait engager une série d'ateliers** avec les différents acteurs (professionnels de la santé, collectivités et citoyens) sur les modes de prise en charge sanitaire et sociale des personnes vieillissantes dans le Bassin Minier pour élaborer des propositions innovantes, à l'image de son initiative dans le domaine de l'alcoologie. Le vieillissement de la population à l'horizon 2010/2020 provoque en effet de multiples enjeux :

- ✓ dans le domaine sanitaire et social,
- ✓ dans celui de l'aménagement du territoire (accessibilité et proximité des structures de soins pour une population âgée et sous-motorisée, offre de transports publics, logement etc),
- ✓ et du développement économique (services à la personne, commerces de centre-ville, décline progressive des revenus et transferts sociaux liés au régime minier, démographie médicale etc).

## **II. La CPBM, appui de la concertation locale et partenaire privilégié des Conseils de Développement**

L'ensemble des participants du comité de pilotage ont jugé la CPBM bien placée pour apporter un appui méthodologique et technique à la concertation avec et entre les **Conseils de Développement**.

### **2-1) - au sein du Bassin Minier**

Sur un macro-territoire comme celui du Bassin Minier, la CPBM est un instrument de **stimulation au second degré de la concertation locale** vis-à-vis des **Conseils de Développement** à l'échelle des agglomérations. En cela, elle respecte le principe de subsidiarité et ne se substitue pas aux instances de débat locales.

Monter des temps d'échange réguliers entre la CPBM avec les Conseils de Développement du Bassin Minier sur des **thèmes transversaux** a été exprimé comme un besoin par les participants : à ce titre, l'étude (*Ernst and Young*) menée par la Mission Bassin Minier sur le diagnostic des filières économiques du Bassin Minier en 2003/2004, pour le compte de la DRIRE, la Région et des 4 CCI du Bassin Minier est un excellent exemple. Présentée en 2004 à chacune des communautés d'agglomérations, l'étude pourrait faire l'objet d'une présentation à l'ensemble des Conseils de Développement.

## **2-2) - au sein de l'aire métropolitaine**

Le comité de pilotage a également mis en lumière cet axe : la CPBM doit accentuer son **rôle d'information et de médiation** notamment auprès du Conseil de Développement de LMCU et de l'Arrageois, tout en poursuivant son **rôle exploratoire** dans le domaine du rapprochement entre Métropole et Bassin Minier. Cette antériorité de la CPBM sur ce sujet prend une importance toute particulière dans un contexte marqué par l'appel à coopération métropolitaine pour un rayonnement européen des métropoles françaises, lancé récemment par la DATAR.

### **A) Un document de synthèse des avancées de la coopération Métropole lilloise et Bassin Minier**

La CPBM a mandaté Hervé JOAN-GRANGE et Bruno SINN (2 des principaux animateurs de la CPBM) pour élaborer **un document de synthèse** (+ cartographie) reprenant les résultats des groupes-projet « Coopération Métropole lilloise/Bassin Minier » [éco-aménagement, Transports et Déplacements et enjeux des zones sensibles entre Métropole lilloise/Bassin Minier »] et des avancées de ce chantier.

⇒ **Ce document de capitalisation sera achevé début 2005, dans la perspective d'alimenter la réflexion collective dans le cadre de l'appel à projets de la DATAR.**

### **B) Un temps fort : l'organisation de la visite du Conseil de Développement de Lille Métropole Communauté Urbaine le 3 novembre 2004**

Le 3 novembre 2004, la CPBM a organisé la première visite du Conseil de Développement de Lille-Métropole Communauté Urbaine dans le Bassin Minier.

Cette visite est la première initiative importante depuis les séminaires de Wingles (2001) et de Carvin (2002) sur le thème de la coopération entre la Métropole lilloise et le Bassin Minier.

L'objectif de cette journée est de renforcer les liens entre tous les Conseils de Développement de l'aire urbaine centrale et de créer une plate-forme d'échanges et de concertation entre leurs membres, afin d'améliorer leur connaissance mutuelle des enjeux et de favoriser les nouvelles dynamiques territoriales en cours.

Pendant toute une journée, la délégation métropolitaine composée d'une cinquantaine de participants (dont M.M. Patrick PEUGEOT, président du CD LMCU, Bruno Bonduelle, Jan Christiaens, Georges Guillaume, président du CESR etc) a visité une sélection de projets majeurs situés dans l'arrondissement de Lens, emblématiques de la reconversion économique, environnementale et urbaine, et culturelle du Bassin Minier : la Plateforme Multimodale de Dourges DELTA 3, la cité des Bonniers et le

site du 9/9 bis, le Stade Couvert de Liévin, la Base 11/19 et la Base de loisirs de Wingles.

**La visite de la Base 11/19 et le repas-débat** ont été le temps fort de la journée puisque la délégation métropolitaine a été rejointe par les représentants de tous les Conseils de Développement du Bassin Minier, ce qui a permis de créer les conditions d'un échange convivial autour d'un diagnostic partagé, articulé en trois points :

- le tableau contrasté de l'héritage minier (handicaps et atouts), l'élaboration du Livre Blanc du Bassin Minier et ses débouchés concrets, tels le volet territorial de « l'après-mines » et la Mission Bassin Minier, outil spécifique au service de ce processus,
- les acquis de la CPBM sur le thème de la coopération Métropole lilloise/Bassin Minier et les premiers résultats concrets obtenus grâce à la coopération technique entre l'ADULM et la MBM,
- les enjeux de la coopération à venir, notamment dans le cadre de l'appel à projets lancé par la DATAR sur la coopération métropolitaine.

⇒ **Les suites possibles :**

*Engager une coopération autour de projets forts ...*

Si la coopération entre Métropole lilloise et Bassin Minier est bel et bien engagée, c'est à présent l'accélération de celle-ci et la production de projets majeurs qui représentent une étape cruciale pour l'avenir à court terme des territoires et de leurs habitants.

Ces projets à fort potentiel métropolitain ont été énumérés par Jean-François CARON en fin de séance :

- ✓ **Transport** : « Tram Train », multimodal (Delta 3)
- ✓ **Trame Verte** Bassin Minier et grand parc de la Deûle
- ✓ **Urbanisme et gestion** du périurbain et des zones sensibles entre LMCU et BM, grandes zones de loisirs
- ✓ **Eau** : protection des champs captants (entre Métropole et Bassin Minier)
- ✓ **Coopération événementielle** : organisation d'événements sportifs et culturels et complémentarités entres grands équipements
- ✓ **Coopération touristique** : mémoire(s) et patrimoine industriel
- ✓ **Pôles d'excellence économique** : logistique, CD2E

Fin 2004 et début 2005, la CPBM et le Conseil de Développement de LMCU doivent poursuivre la réflexion et passer à l'acte.

A l'image de la démarche menée par le Conseil de Développement de LMCU avec la COPIT, il s'agit de « décanter » un certain nombre de projets communs tels le montage d'un événement sportif et/ou culturel ayant un rayonnement métropolitain.

# Chantier : Transports – Mobilité

## TACHES REALISEES EN 2004

### Groupe des réflexions sur les interfaces Transports au sein de l'aire urbaine centrale

Depuis 2003, des **échanges techniques** entre les différentes autorités organisatrices de transport et les équipes d'agglomération ont été engagés. Ces groupes de travail ont pour objectif de trouver la bonne articulation des politiques de transports et d'aménagement/urbanisme mises en œuvre à l'échelle de l'aire urbaine centrale. **En 2004**, la Mission a poursuivi ses réflexions à **deux échelles** :

#### Les interactions entre les territoires du Bassin Minier

Afin de poursuivre le travail engagé sur entre les territoires du **Lensois et du Douaisis**, une proposition de **schéma d'organisation** de cette interface a été élaborée.

Afin d'engager la réflexion sur l'interface **Douaisis/Valenciennois**, un premier temps d'échanges sur la position « charnière » du **pôle de Somain** a été organisé fin septembre en présence de Monsieur le Maire. Cette rencontre associant l'ensemble des acteurs concernés (Communes, CCED, Conseil Général, Conseil Régional, SCOT, SMTD, SITURV) a eu pour objectifs de valider et enrichir les éléments de diagnostic disponibles en termes de flux de déplacements et d'offre de transports collectifs.

#### Les interconnexions Métropole / Bassin Minier

Afin de contribuer à la réflexion « tram-train » engagée par la Communauté Urbaine, la Mission a organisé, en collaboration avec Lille Métropole, un temps d'échanges entre le bureau d'étude TTK chargé de ce travail et les acteurs des territoires du Bassin Minier. Cette réunion technique associant l'ensemble des partenaires a eu pour objectifs :

De présenter le projet tram-train de la Métropole lilloise ;

D'enrichir le diagnostic préalable nécessaire à l'élaboration des scénarios de faisabilité du projet.

### Assistance technique aux partenaires régionaux et locaux

Accompagnement des **projets Transports** :

- Des territoires du Valenciennois, du Douaisis et de Lens-Hénin et du Béthunois-Bruaysis : mise en œuvre des PDU, études Enquêtes Ménages Déplacements, requalification des gares (Lens, Libercourt...), traitement de la RN17 (interfaces avec Dleta3), etc.
- Du Conseil Régional : étude sur fermeture des passages à niveau sur la ligne Lille-Douai, réflexion sur la mise en place de pôles d'échanges TER, etc.

Participation aux réflexions engagées sur l'implantation de nouvelles **infrastructures routières** : élaboration d'une contribution au débat public

relatif au projet d'aménagement de la liaison autoroutière Amiens - Lille - Belgique (LAALB),

**Démarche « Modes doux »**

Afin de pouvoir répondre aux enjeux que représentent le développement de la pratique des « modes doux » (usages récréatifs mais aussi fonctionnels), la Mission finalise actuellement un **document de cadrage** sur la problématique de l'usage du vélo dans le Bassin Minier Nord - Pas de Calais. S'appuyant sur la présentation d'éléments de méthode et d'expériences significatives, ce document a pour objectif de fournir aux maîtres d'ouvrages des pistes de réflexions pour mener à bien des projets d'aménagement dédiés aux « modes doux ».

**PERSPECTIVES 2005**

**I. Groupe des réflexions sur les interfaces Transports au sein de l'aire urbaine centrale**

- Validation des schémas d'organisation des interfaces Transports Lensois/Douaisis et Douaisis/Valenciennois et élaboration d'un document de synthèse s'appuyant sur des représentations cartographiques.
- Organisation d'une nouvelle rencontre avec les acteurs du Bassin Minier sur le projet de Tram-Train de Lille Métropole.
- Lancement d'une réflexion avec le Conseil Régional et les structures SCOT sur les interactions Transports-Aménagement-Urbanisme dans un contexte de rapprochement entre la Métropole et le Bassin Minier.

**Assistance technique aux partenaires régionaux et locaux**

- Poursuite de l'implication de la Mission dans les projets Transports des territoires et de la Région.
- Lancement d'un travail d'analyse et de synthèse des bilans d'activité des réseaux de transports du Bassin Minier.

**Démarche « Modes doux »**

- Validation du document de cadrage et diffusion auprès des partenaires de la Mission.

# Chantier : Développement économique

## **1 - TACHES REALISEES EN 2004**

### **1.1 Etude sur les dynamiques de filières et l'action publique**

A l'issue d'une phase de présentation à l'ensemble des territoires (EPCI et CCI) et au Conseil Régional, le plan d'action est aujourd'hui en phase d'appropriation, notamment au niveau régional. Pour rappel, cette longue phase d'étude a permis d'identifier les forces et faiblesses du territoire et de construire un plan d'action organisé selon deux axes, thématique et territorial. Ce cadre d'étude a profondément influencé l'action de la mission en terme d'animation territoriale (comme nous le verrons ci-dessous), mais il est aussi celui sur lequel elle s'appuie aujourd'hui pour alimenter la réflexion dans la perspective de l'appel à candidatures de la DATAR pour l'identification de pôle de compétitivité. Il est intéressant de constater une convergence de vue avec un grand nombre des acteurs locaux et régionaux sur le thème des transports terrestres, comme secteur d'excellence à une large échelle en Région Nord-Pas-de-Calais.

### **1.2 Audit de la filière BTP**

Cette étude financée par l'Etat et la Région a permis de démontrer que l'accélération de la rénovation du parc minier, aujourd'hui en marche sur la base d'un travail de fond mené par la direction de SOGINORPA, n'a pas l'impact quantitatif attendu et craint quant à la capacité d'adaptation de la filière Bâtiment. Elle a par contre permis d'une part, d'identifier un risque manifeste lié à la dépendance d'un nombre significatif d'entreprises vis à vis du donneur d'ordre SOGINORPA et d'autre part d'aborder la question délicate de l'accès à ce marché de masse des entreprises artisanales. Afin de répondre à ces deux enjeux, il a été proposé la mise en place d'un dispositif léger, organisé autour d'une ou deux personnes, chargées d'animer la démarche. Dans l'attente d'une concrétisation de cette proposition, un travail a été engagé avec la chambre des métiers du Pas de Calais pour travailler sur une opération pilote confiée à des entreprises artisanales.

### **1.3 Diffusion de la démarche EURALOGISTIC et étude faisabilité du campus de la logistique**

Qu'il s'agisse des suites de l'implication de la Mission dans la réflexion concernant les impacts de la plate-forme multimodale ou de sa participation à l'élaboration du document stratégique préalable au contrat de site Métaeurop, la Mission a été amenée à communiquer largement sur Euralogistic, en partenariat étroit avec la CCI de Lens et les deux Communautés d'Agglomération. Par conséquent, elle a été identifiée par les partenaires du contrat de site comme le porteur idéal d'une des actions de celui-ci, à savoir l'étude de faisabilité d'un centre de ressources dans le domaine de la

logistique. Cette appellation générique a cédé sa place au vocable de campus de la logistique, outil de formation de nouvelle génération, d'ambition régionale à minima, s'appuyant sur la mutualisation des moyens et l'adaptabilité permanente des formations. Ce campus est en phase d'affinage, dans le cadre d'un large partenariat associant les acteurs de la formation initiale et continue, les représentants de la profession et les acteurs du développement local.

## **2 - PERSPECTIVES 2005**

Alors que la Mission est entrée sur la pointe des pieds dans le champ du développement économique, elle apparaît aujourd'hui comme un acteur facilitant le partenariat, à une échelle plus large que celle très concurrentielle des agglomérations. Son implication démontre à quel point l'animation territoriale est une tâche importante et qu'elle exige un statut particulier pour qui en est en charge. L'autre enseignement renvoie à la pertinence d'une échelle large, celle de l'arc sud de la métropole, seule échelle pertinente dans une vision internationale du développement de l'ensemble de l'aire urbaine centrale.

Il est absolument évident que la mission ne pourra se désengager des dossiers sur lesquels elle est aujourd'hui impliquée, car le risque est réel d'un coup d'arrêt pour certaines de ces démarches.

# Démarche INTERREG sur la Fosse 9-9 BIS

## NOTE EXPLICATIVE

-=====

Monté en partenariat avec la South East Economic Development Agency (SEEDA), la candidature INTERREG IIIA s'inscrit dans la mesure 9 de l'axe 3 du programme INTERREG. Il s'agit de « coopérer pour la protection et la promotion d'un environnement de qualité ». Notre projet s'intitule « Vers une régénération durable de deux sites miniers pilotes ». Il a reçu l'accord des autorités instructrices.

### **1- Le programme proposé :**

**Il couvre un ensemble d'actions d'animation et de communication liées à la promotion d'une démarche de régénération durable de ce site minier.**

#### **Les actions concernent :**

- les interventions technique de régénération
- la participation des habitants et les actions pédagogiques
- le développement de l'écotourisme sur la base d'initiatives transfrontalières.

C'est sur ces bases qu'a été construit le projet d'intervention sur le 9-9bis, en s'efforçant de bien identifier les maîtrises d'ouvrage en fonction des compétences de chacun des acteurs concernés.

**Les interventions techniques lourdes ressortent des collectivités locales concernées : il s'agit de la ville d'Oignies et de la communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin.**

Les actions de sensibilisation et d'animation sont initiées par la mission bassin minier, avec la volonté de les voir concrétisées et pérennisées par les collectivités locales concernées. Il s'agira de tâches de contacts, de montages de partenariats, comparables à de nombreuses démarches réalisées par la mission dans le cadre de ses autres chantiers.

#### **Le programme d'action se décline de la façon suivante :**

- Assistance à maîtrise d'ouvrage sur la HQE, pour l'élaboration d programme de reconquête du 9-9bis : coût : 40 000 €
- Participation des habitants, éducation, social (animation d'ateliers participatifs, visites pédagogiques...)...coût : 25 000€
- Développement de l'éco-tourisme transfrontalier (évènementiel, communication...)..coût : 150 000€
- Pilotage des actions ( chef de projet, frais de structure, logistique) coût 140 000€

Il s'agit de démarches qui seront pilotées par la mission et la Communauté d'agglomération., la mission concentrera son intervention sur l'animation et l'initialisation des démarches. La communication e la recherche de transférabilité sont les objectifs majeurs de cette opération qui, pour de ombreux aspects, dépasse le cadre géographique de la communauté d'agglomération.

## **2- Le montage financier de l'opération :**

S'agissant de crédits européens, le montage financier implique des contre-parties financières nationales qui sont obtenues à partir de la valorisation d'un certain nombre d'opérations qui sont apportées au bilan de l'opération. Ces opérations, conduites par la commune d'Oignies et la CAHC contribuent aux objectifs recherchés.

Ces contributions ont été calculées sur les bases suivantes :

<b>Subvention INTERREG</b>	<b>CONTRIBUTION NATIONALE</b>
202 000 €	<b>a) Valorisation (185 000 €)</b>
	150 000 € au titre des travaux de la cité des Bonniers
	10 000 € au titre des salaires des agents CAHC travaillant sur le programme
	25 000 € au titre des salaires des agents de la MBM travaillant sur le programme
	<b>b) Autres recettes (118 000 €)</b>
	<b>Communauté d'Agglomération d'Hénin Carvin</b>
	↳ 50 000 €, pour participation au programme
	<b>Autres financeurs</b>
	Conférence Permanente du Bassin Minier
	↳ 25 000 €, participation des habitant, éducation, social
	FRAME (dans le cadre de la convention MBM/Région/ADEME)
	↳ 10 000 €, AMO HQE dans le cadre de l'élaboration du programme de reconquête du 9-9 bis
	DRJS
↳ 15 000 €, participation évènementiel sportif	
Charbonnages de France	
↳ 15 000 € au titre de la valorisation du patrimoine (éco-tourisme)	
Conseil Général 62	
↳ 3 000 € au titre du maintien et du développement de la biodiversité	
<b>202 000 €</b>	<b>303 000 €</b>
<b>Soit un total de 505 000 €</b>	

Les contributions nationales comprennent la valorisation d'opérations engagées, de salaires d'agent, ainsi que des contributions diverses. Elles atteignent un montant de 303 000€, ce qui permet de générer 202 000€ de subvention interreg. Le montant total de l'opération prise en compte se monte à 505 000€. **Le dossier a été approuvé par les autorités instructrices le 9/09/04.**

# Chantier : Patrimoine

## **I<sup>ER</sup> AXE : Etat d'avancement des Démarches Territoriales de Valorisation**

### **1) Les « atlas des patrimoines »**

L'étude-action Etat/Région «valorisation et mise en réseau du patrimoine minier» avait défini la nécessité d'identifier le(s) patrimoine(s) des agglomérations, chantier préalable à la hiérarchisation et à la valorisation de celui-ci.

⇒ En 2004, l'ensemble des territoires du Bassin Minier, en co-production avec la Mission, ont engagé ou achevé une démarche d'identification de leur(s) patrimoine(s)<sup>1</sup>.

### **2) Accompagnement des projets et démarches des agglomérations**

2-1) Les atlas des patrimoines sont le point de départ d'une approche qualifiée du patrimoine par les agglomérations : utiles à la réflexion touristique, culturelle, voire urbaine des territoires, et plus précisément à la mise en place de la démarche de « pays d'art et d'histoire » engagée par la CALL, en collaboration avec la DRAC.

2-2) La Mission a rédigé avec les partenaires (Ville de Bruay-la Buissière, ARTOIS COMM, DRAC, Cdt du Pas-de-Calais etc) le cahier des charges du projet culturel et touristique «Cité des Electriciens», coron remarquable situé à Bruay-la-Buissière, et contribué étroitement à l'animation du comité de pilotage.

La première phase de l'étude a été achevée fin septembre 2004 : en synergie avec les projets culturels de l'agglomération et la future plateforme d'urbanisme et du paysage de Béthune visant les professionnels, la Cité des Electriciens offrira un espace pour accueillir, sensibiliser et associer le grand public et le public scolaire à la lecture et aux interprétations (y compris artistiques) du paysage minier dans ses composantes naturelles, bâties et sociales et dans ses évolutions.

2-3) En octobre 2004, la Mission a contribué à la rédaction du cahier des charges de l'étude menée par ARTOIS COMM sur la Chartreuse des Femmes de Gosnay et participe au comité de pilotage. Située entre Béthune et Bruay-la-Buissière, la Chartreuse constitue un ensemble exceptionnel alliant les patrimoines religieux, agricole et minier et a pour vocation d'être la « porte d'entrée » de l'agglomération : les pistes du cahier des charges conjuguent la valorisation architecturale, archéologique (campagne de fouilles) et historique du site et son interprétation à vocation touristique, la fonction résidentielle (logements et gîtes touristiques), et la fonction culturelle (équipement à définir).

---

<sup>1</sup> En 2004, en co-production avec les agglomérations, **la Mission a achevé les « atlas des patrimoines »** sur les territoires d'**ARTOIS COMM, de la CALL et de la CAD** et a engagé ce travail avec la CCED et la CAHC. **En ce qui concerne le Valenciennois** en général, la Mission a réalisé un inventaire précis du patrimoine sidérurgique et engagé l'élaboration d'un atlas des patrimoines avec la CAPH. En ce qui concerne **Valenciennes Métropole** en particulier, la Mission a réalisé un itinéraire du patrimoine minier.

### **3) Conduite de réflexions transversales à l'échelle du Bassin Minier**

3-1) le GRP « Bassin Minier » [cf. fiche Trame Verte]

La Mission fournit un appui technique au Conseil Général du Pas-de-Calais qui a engagé avec les communautés d'agglomération la mise en chantier d'un « GRP Bassin Minier ». Début 2005, une convention d'échanges de données entre la Mission et le Conseil Général permettra de croiser les données liées à la Trame Verte et celles des « atlas des patrimoines » afin de définir un tracé enrichi des éléments significatifs des identités patrimoniales et paysagères plurielles des territoires traversés.

3-2) la signalétique Trame Verte/patrimoine [cf. fiche Trame Verte]

Dans le cadre de sa réflexion globale sur la signalétique liée à la Trame Verte, la Mission a consacré un atelier spécifique portant sur la définition d'une signalétique au service de la valorisation et de l'interprétation du patrimoine. Cet enjeu « macro » pose la question de la maîtrise d'ouvrage d'un itinéraire du patrimoine industriel, à l'image des « routes du patrimoine industriel » dans la Ruhr, et de sa viabilité économique (quels produits dérivés ? quels outils de marketing ?). Le « GRP Bassin Minier », décrit précédemment, est déjà une illustration concrète de cette préoccupation globale, partagée par « BMU 2005 ».

## **II<sup>EME</sup> AXE : Analyse raisonnée de l'habitat minier**

### **1) Méthodologie**

Cette analyse raisonnée de l'habitat minier s'inscrit dans la continuité de l'étude-action Etat/Région «valorisation et mise en réseau du patrimoine minier».

Elle fait partie du dispositif technique que la Mission Bassin Minier a mis en place pour :

- bâtir une méthodologie et un outil convivial de collecte d'informations
- aboutir à une meilleure prise en compte des qualités urbaines architecturales et paysagères des cités minières lors de leur rénovation.

**2) Identifier le patrimoine architectural des cités minières (tâches réalisées en 2004 et à poursuivre en 2005)** ⇒ Un outil de capitalisation et de mise à disposition des connaissances

2-1) le travail d'inventaire

La Mission a poursuivi le travail d'inventaire engagé en 2003. Environ 150 cités réparties sur l'ensemble du Bassin Minier sont actuellement recensées sur des fiches descriptives au format ACCESS.

Fin 2005, chaque cité devra pouvoir être cartographiée (MAP INFO) et référencée sur la base ACCESS.

2-2) le recensement des typologies

Un rapprochement avec les services domaniaux des agences locales Soginorpa (Bruay et Aniche), a permis en 2004 de mener un travail sur le recensement des différents types de logement présents dans les cités minières (environ 800).

Ce travail pourra permettre une identification précise des différentes typologies de logement présents dans chaque cité et de les relier aux fiches ACCESS.

2-3) la définition d'un langage commun

Parallèlement à un travail de recensement systématique, la Mission produit un document technique, outil de communication et d'appropriation du patrimoine des

cités minières. Ce document, sous forme de fiches thématiques, largement entamé en 2003, sera finalisé fin 2004 de manière à être largement diffusé et à alimenter en particulier le dossier technique de candidature pour l'inscription du Bassin Minier sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

**3) Promouvoir une démarche de qualité architecturale dans la restauration des cités.** ⇒ Un outil concerté de recommandation et de prescription (tâches prévisionnelles en 2005)

#### 3-1) La labellisation

Un certain nombre de cités sont de qualité remarquable ; il est donc important de les identifier, de les reconnaître et d'y porter une attention particulière lors des futurs projets de rénovation. En partenariat avec la DRAC, BMU 2005, et sur la base du travail d'inventaire effectué, la Mission engage une réflexion sur les possibilités d'offrir un label ou un classement à une douzaine de cités sur l'ensemble du Bassin Minier. Cette démarche s'inscrit pleinement dans le projet UNESCO et pose le problème du type de protection et de recommandations à mettre en œuvre sur ces cités.

#### 3-2) Un cahier de recommandations techniques

Le travail d'inventaire est un outil de connaissance, mais il doit permettre d'orienter et de modifier certaines pratiques concernant la restauration de l'habitat minier et aboutir à un certain nombre de prescriptions et recommandations concernant : les matériaux utilisés, le type de mise en œuvre, les boxes, les extensions, les clôtures, la redistribution intérieure, la densification et la découpe parcellaire ... Pour être suivi d'effets et aboutir à un cahier de prescriptions reconnu, les orientations doivent être soumises à l'expérimentation en relation avec les entreprises, les bailleurs et les habitants.

#### 3-3) Entraîner les artisans dans la démarche

En filiation du travail effectué sur la filière du BTP (SPIRE, MISSION BASSIN MINIER, AID, juillet 2004), la Mission va s'engager dans un partenariat avec la Soginorpa et la Chambre de Métiers du Pas-de-Calais.

Soginorpa met à la disposition de la Chambre de Métier du Pas de Calais un logement type à restaurer, celle-ci devra se charger de recruter des artisans et la Mission du Bassin Minier lui apportera son soutien technique (conception, élaboration du projet).

Cette démarche, si elle est concluante doit permettre :

- aux artisans d'accéder à terme à la commande Soginorpa (potentiel : 200 logements isolés/an)
- à la Mission de démontrer la possibilité de « faire autrement »
- à la Soginorpa de s'engager dans une démarche cohérente en différenciant clairement : maître d'ouvrage - maître d'œuvre - entreprises

#### 3-4) Un partenariat indispensable avec la Soginorpa

La Mission, en relation étroite avec les communes et la Soginorpa, pourra mettre en pratique une conception globale de restauration de 3 ou 4 cités-test, à la fois sur les espaces publics et sur les logements.

Loin de se « cantonner » à une valorisation du patrimoine, l'intervention de la Mission doit interroger l'avenir des cités minières et leurs évolutions nécessaires (disparition des ayants droit, vieillissement, mixité sociale, attractivité) qui passent par des transformations à la fois en terme d'image, de liens avec le tissu urbain et de

typologies des logements. Pour la Mission, ce travail doit se faire en tirant parti du potentiel architectural et paysager de ce type d'habitat.

### **III<sup>EME</sup> AXE : Co-élaboration du dossier technique du projet «UNESCO», avec l'association «BMU 2005»**

En 2004, la Mission a apporté une forte contribution à la réalisation du dossier technique, en partenariat étroit avec BMU 2005 :

- en prenant en charge la totalité du volet Habitat Minier qui est un point central du dossier,
- en poursuivant avec les Agglomérations la réalisation des Atlas Patrimoine, qui alimenteront l'iconographie du dossier et permettront de justifier auprès de l'UNESCO de l'intérêt patrimonial de l'ensemble du Bassin Minier et démontrer l'implication des collectivités territoriales,
- en participant activement aux rencontres et comités techniques organisés par BMU (séminaires Greop Plannig en juin et septembre 2004 ; contributions à la réalisation d'un ouvrage sur l'évolution du paysage urbain du Bassin Minier, BMU 2005-CAUE 62, parution mars 2005).

#### **⇒ Tâches prévisionnelles 2005**

Le dossier technique ne peut se « contenter » de donner une image figée du Bassin Minier ; il doit démontrer aux instances en charge du choix final des candidatures (UNESCO-ICOMOS) qu'il est apte techniquement, juridiquement, politiquement et humainement à préserver et valoriser son patrimoine pour en faire un véritable outils de développement. Dans cette optique, le plan de gestion (intégré au dossier de candidature) est d'une importance primordiale et la Mission doit y apporter une contribution active.

- Collaboration à l'élaboration de la charte Patrimoniale avec la DRAC, assistée par le bureau d'étude CODE.
- Elaboration d'un plan de gestion du patrimoine architectural des cités minière en concertation avec la DRAC et la Soginorpa.

## Chantier : R.E.S.C.U.E

### Régénération Durable de Sites Dégradés dans les Villes Européennes et leur Environnement Urbain.

#### Rappel

La Mission Bassin Minier participe à un programme de recherche européen « R.E.S.C.U.E » au sein d'un consortium allemand, britannique, polonais et français. R.E.S.C.U.E est un programme de 3 ans (2002-2005) lancé par la DG XII de la Commission Européenne, dans le cadre d'une Action Concertée « la Ville de Demain » relevant du V<sup>ème</sup> Programme Concerté de Recherche et de Développement.

1. La Mission Bassin Minier, chef de file de l'équipe française (USTL et BRGM-Orléans) est membre du Comité de pilotage du programme.
2. Forte de son expérience en matière d'animation d'un processus participatif d'ampleur « la Conférence Permanente du Bassin Minier », la MBM coordonne le module de travail « **WP5** » consacré aux « **méthodes de participation citoyenne** ». La MBM est également en charge du module **WP9** « animation et communication » du programme.
3. La MBM participera à l'élaboration du produit final de R.E.S.C.U.E. : le Manuel des bonnes pratiques en matière de régénération urbaine durable de sites dégradés, qui sera achevé en avril 2005.

#### **I. Septembre 2004 : achèvement et restitution du Guide sur les « Méthodes de participation citoyenne »**

**2004** a été une année intense puisqu'elle a marqué la fin des travaux des modules de travail thématiques, la production des guides méthodologiques et la mise en chantier du Manuel, produit final de RESCUE.

En septembre 2004, la Mission Bassin Minier a donc franchi une étape importante puisqu'elle a achevé deux contributions majeures :

- ✓ Les outils financiers et réglementaires de la participation citoyenne (Deliverable **5.2**)
- ✓ La rédaction du **guide sur les méthodes de participation citoyenne pour une régénération durable des espaces dégradés en Europe**. (Deliverable **5.1**)

Ce guide (en anglais) fait partie des 5 guides thématiques produits par les 5 modules de travail que compte RESCUE et qui couvrent les champs majeurs de la régénération des espaces dégradés :

1. sols et pollution (WP2),
2. recyclage des bâtiments industriels et des infrastructures (WP3),
3. planification spatiale et design urbain (WP4),
4. participation citoyenne (WP5),
5. management et conduite de projets (WP6).

Ces 5 guides compilent **plus de 200 outils** et ont été présentés lors de la seconde Conférence Internationale de RESCUE, organisée à Cardiff les 8 et 9 septembre dernier.

### **Le guide « participation citoyenne » (et ses annexes)**

- ✓ fait une **analyse comparative** des approches européennes de la participation citoyenne et des formes variées que celle-ci peut revêtir (du degré le plus faible aux formes les plus élaborées d'intégration du citoyen dans le processus de décision)
- ✓ recense un nombre important de « **bonnes pratiques** » développées dans les 4 pays partenaires de R.E.S.C.U.E. et sélectionnées grâce aux objectifs et indicateurs de durabilité définis par le groupe de travail.
- ✓ **propose une batterie de 27 outils, sous la forme de fiches techniques :**
  - modes d'emplois méthodologiques et références utiles (résumés d'ouvrage, sites web) pour engager une démarche participative. Par exemple :
    - comment mener un budget participatif ? (adaptations du modèle de Porto Alegre)
    - comment construire un plan d'information et de communication ?
  - questionnaire d'évaluation de la qualité participative d'un processus de régénération
  - descriptifs d'instances et de techniques de participation/concertation
  - boîtes à outils pédagogiques
  - cas pratiques etc.

Parmi ces outils, le groupe de travail piloté par la Mission Bassin Minier a testé au niveau européen et retenu un certain nombre d'outils développés en région Nord-Pas de Calais et d'autres régions françaises :

- ✓ la Conférence Permanente du Bassin Minier,
- ✓ le Fonds de Participation des Habitants,
- ✓ les Ateliers de Travail Urbain,
- ✓ l'Anneau Citoyen Valenciennois, le numéro de téléphone « Accueil Quartiers » de la Mairie de Valenciennes etc.

Ce travail a permis de donner une audience élargie à ce savoir-faire français en matière de participation citoyenne au niveau local, régional et national.

La Mission a exposé la démarche globale de RESCUE et du guide sur la participation en particulier :

- ✓ **le 25 avril 2004**, lors du séminaire européen organisé dans le cadre du projet « LUDA » (**L**arge **U**rban **D**istressed **A**reas) par Valenciennes Métropole,
- ✓ **le 24 septembre 2004**, lors d'une des tables rondes organisées dans le cadre des Fêtes d'ARTOIS COMM.

### **III. Perspectives 2004/2005**

#### **1) Le Manuel des Bonnes Pratiques en matière de régénération urbaine durable de sites dégradés**

**RESCUE** entre maintenant dans sa dernière phase opérationnelle : les résultats des 5 guides thématiques vont être compilés au sein de son produit final : **le MANUEL des bonnes pratiques** qui offrira une approche intégrée de la régénération durable des espaces dégradés.

Ce Manuel, qui sera publié en avril 2005, sera exposé lors de la Conférence Internationale finale de RESCUE en mai 2005 à Essen. La Mission participera activement au montage de cet événement afin s'assurer une diffusion optimale du Manuel au plan européen et national (le Manuel sera traduit en français).

#### **2) Un débouché de RESCUE : le projet « NETSFIELD » (INTERREG IIIC/ »Triangle de Weimar «**

La Mission Bassin Minier est partenaire du projet NETSFIELD ("Formation d'un Réseau d'Experts en matière de Régénération Urbaine Durable") retenu dans le cadre du programme **INTERREG III C "Triangle de Weimar"**, réunissant la Silésie (Union silésienne des Communes et Districts), le Nord-Pas de Calais et la Ruhr (Université de Bochum).

Placé dans la continuité de RESCUE, ce projet expérimental (octobre 2004-février 2006) a pour objectif de créer et de former un noyau dur d'experts dans les 3 régions partenaires, dans tous les champs de la régénération durable d'espaces dégradés.

RESCUE ayant tracé le cadre méthodologique et conceptuel de la régénération durable d'espaces dégradés, **NETSFIELD se propose de décliner ce matériau en programme de formation**, adapté au contexte socio-économique des 3 régions partenaires, afin d'échanger et/ou d'améliorer les outils, pratiques et savoirs-faire existants.

Ce contenu pédagogique sera mis en ligne sur un site internet et débattu sur un forum interactif.

Ce programme sera testé lors de 3 séances réelles de formation qui se dérouleront dans les 3 régions de septembre à novembre 2005 (30 participants).

S'appuyant sur l'évaluation de ces modules, NETSFIELD proposera en 2006 une extension de ce réseau d'expertise à d'autres pays en Europe.